

État civil



Ce service communal assure l'accueil et la gestion des demandes administratives concernant notamment les questions relatives au mariage, à la naissance, au décès et à la réalisation de documents :

- Carte Nationale d'Identité (prendre rendez-vous) : [Cliquez ici pour prendre un rendez-vous en ligne](#) + [Liste pièces à fournir CNI](#)
- Passeport biométrique (prendre rendez-vous) : [Cliquez ici pour prendre un rendez-vous en ligne](#) + [Liste pièces à fournir PASSEPORT](#)
- Actes d'état civil et administratifs (demander un acte d'état civil et administratif) : <https://psl.service-public.fr/mademarche/EtatCivil/demarche?execution=e1s1>
- Inscriptions sur les listes électorales
<https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&typeCompte=particulier>
- Recensement militaire, se présenter en mairie, maison des usagers muni d'une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile des parents et un livret de famille ou acte de naissance du recensé

Horaires d'ouverture de la Maison des usagers :

Place Camille Vallin

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi : 10h-12h / 13h30-17h30

Annexe des Vernes :

Place Général de Gaulle

Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00